

Une pétition touchant les projets d'aménagement de Confignon divise

Genève Plus de 400 signatures ont été récoltées. D'autres partis dénoncent des «promesses impossibles».



Le terrain des Cherpines, à cheval entre les communes de Plan-les-Ouates et Confignon, sur lequel environ 4000 nouveaux logements et 2500 emplois sont prévus. Image: Laurent Guiraud (Archives)

[Par Lorraine Fasler@LorraineFasler](mailto:LorraineFasler@LorraineFasler)

«La situation est alarmante!». Demain Confignon, une [association d'habitants](#) a lancé le 15 janvier une pétition «Pour la maîtrise des coûts liés à la construction des nouveaux quartiers, la transparence du financement des grands projets d'aménagement et le vote d'un plafond à l'endettement». Celle-ci a récolté 410 signatures, soit environ près de 10% des habitants de la

commune, et a été remise le 15 février au Conseil municipal. Le timing n'est pas anodin. Le premier tour des élections municipales a lieu le 15 mars.

Plafonner la dette

Que demande cette pétition? Premièrement, de mettre en veille les projets des quartiers des Cherpines, du Vuillonex et le plan directeur communal, soit les gros aménagements qui devraient tripler le nombre de Confignonnais d'ici à 2035, selon une décision cantonale. Et ce «jusqu'à la publication d'un plan financier réaliste intégrant tous les coûts».

Deuxièmement, le texte demande de fixer un plafond à l'endettement, proposé à 250% des produits bruts financiers et à 125% pour le cautionnement. La Commune souffre déjà d'une dette de 22 millions de francs depuis la construction du quartier de Cressy. Selon Demain Confignon, la dette pourrait approcher les 160 millions d'ici 2028. L'association souhaite, «pour des questions qualitatives (école, espaces verts,...)» revoir, par exemple le nombre d'immeubles à la baisse dans le quartier des Cherpines, mais surtout, baisser sa densification.

«Si le Conseil municipal vote les plans localisés de quartier des Cherpines et du Vuillonex en l'état, avant la fin de la législature, il sera trop tard. On veut les discuter ainsi que le plan financier qui intègre tous les points mentionnés par [la Cour des comptes dans son rapport d'audit](#) en décembre. Soyons prévoyants et raisonnables», explique Martin Barcellini, vice-président de Demain Confignon.

«Promesses impossibles»

«Les chiffres avancés sont donnés sans aucun contexte et sont extrêmement trompeurs!» s'insurge la conseillère administrative Élisabeth Gabus-Thorens (Voix de gauche). La Commune devra effectivement investir dans des équipements et espaces publics obligatoires à hauteur de 42 millions de francs, mais les autres millions seront partagés avec les communes de Plan-les-Ouates et de Bernex. Le travail du Conseil administratif a déjà permis de baisser la facture de plus de 60 millions de francs (dette prévisionnelle), grâce notamment au Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) et à la modification de la loi sur les équipements publics et ça, le texte ne le dit évidemment pas. L'endettement se fera sur trente ans et des revenus seront entre-temps engrangés».

Concernant une modification des projets d'aménagement, Élisabeth Gabus-Thorens parle de «promesses impossibles». «Le taux de densification est entré en force sur demande de Berne. Si Élisabeth Uldry Frossard (*ndlr: candidate au Conseil administratif et membre de Demain Confignon*) veut modifier cela, elle doit aller au Grand Conseil ou au Conseil fédéral.»

Pour rappel, le projet des Cherpines et du Vuillonnex ont été imposés à la Commune par le plan directeur cantonal. Une première version a été adoptée par le Grand Conseil en septembre 2013 et approuvée par le Conseil fédéral en avril 2015.

La pétition sera discutée au Conseil municipal le 3 mars.